

Nantes, le 15 mai 2018

Validation des projets agricoles déposés par les occupants illégaux de la ZAD : Christelle Morançais dénonce la création d'un nouveau droit d'accaparement des terres agricoles

Hier, le Ministre de l'agriculture a validé de nombreux projets agricoles présentés par les occupants illégaux de la ZAD, se laissant un énième délai supplémentaire pour étudier les autres projets. Alors que l'immense majorité des zadistes refuse toujours de respecter la loi, le Gouvernement régularise leur situation en leur offrant la possibilité de signer des conventions d'occupation précaire des terres de la ZAD.

La promesse d'un retour rapide de l'Etat de droit à Notre-Dame-des-Landes prise par le Premier Ministre il y a 5 mois se solde à nouveau par un échec.

Enchaînant les évacuations ratées, les délais supplémentaires infructueux et les pseudos ultimatums, le Gouvernement tente le tout pour le tout. Pris à son propre piège et ne sachant plus comment sortir de l'impasse dans laquelle il s'est lui-même engouffré, le Gouvernement veut évacuer le problème en cherchant à accorder par tous les moyens un statut agricole légal aux zadistes. Il est désormais obligé de négocier sur un coin de table des dossiers vides et bricolés à la hâte qui ne reposent sur aucune démarche ni aucune procédure agricoles légales.

Ces régularisations sont une insulte adressée à tous les agriculteurs qui se battent au quotidien pour défendre une agriculture de qualité, malgré les difficultés. Une insulte adressée plus largement à tous ceux qui dans notre pays respectent les règles et ne réclament pas de passe-droits.

Aujourd'hui, l'Etat crée pour les zadistes un nouveau droit sur mesure : celui d'accaparer illégalement des terres agricoles.

Cette réglementation à deux vitesses « façon nouveau monde » est intolérable et doit cesser.

Et le défilé des ministres ne nous fera certainement pas oublier que rien n'est réglé à Notre-Dame-des-Landes. Alors que l'état de droit n'a toujours pas été rétabli, que les routes départementales et communales sont toujours bloquées, la population et les élus sont de plus en plus excédés par cet enlisement de la situation.

Christelle Morançais

Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet: Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 - 06 82 80 18 92